





SOMMAIRE

Édito	3
LA SEMAINE DES MÉTIERS DU TOURISME	4
Près de 1300 événements organisés partout en France	4
Les partenaires de la semaine des metiers du tourisme	
Comment y participer ?	
Carte des évènements labellisés	5
Une Campagne nationale pour renforcer l'attractivité des métiers du tourism	e 6
UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR UNE DIVERSITÉ DE MÉTI	ERS7
États des lieux du secteur	7
Chiffres clés	8
Des montagnes à la mer, en passant par les hauts lieux historiques : un secteur en lumière les territoires	•
Emplois & Formations	9
Autant de compétences que de métiers	10
Une offre de formation diversifiée	10
Vers un tourisme durable et tourné vers l'avenir	11
La transition écologique du secteur	11
La transformation numérique du secteur	11
Coupe du Monde de Rugby 2023 et JOP 2024 : France, une terre d'accueil	12
LE 7 AVRIL: RENDEZ-VOUS A BERCY	13
Invitation	13
Programme	13





« Conquérir et reconquérir les talents » qui œuvrent pour le tourisme français, tel est le premier axe de développement du plan Destination France lancé en 2021 avec pour objectif de transformer ce secteur phare de l'économie française, puisqu'il représente près de 8 % de la richesse nationale. Chaque année, ce sont près de 2 millions de femmes et d'hommes qui accueillent près de 90 millions de visiteurs internationaux, faisant de la France la première destination touristique mondiale depuis maintenant plus de 30 ans. L'organisation de la Coupe du Monde de Rugby à la fin de l'année et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 devraient conforter notre statut de destination de renommée mondiale. Par leurs compétences, leur engagement au quotidien et leur savoir-faire, les salariés et saisonniers du secteur mettent en avant la culture nationale et l'excellence à la française.

L'année 2022 a été rayonnante pour le tourisme français. Malgré les craintes liées à l'inflation, la saison hivernale de cette année a été un succès. Les effets de la pandémie, largement modérés par un soutien massif et rapide de l'Etat, sont derrière nous et le tourisme retrouve des couleurs. Les Français sacralisent les vacances et il faut s'en réjouir. Pour autant, le secteur touristique souffre toujours d'un déficit d'attractivité de ses métiers, pesant sur ses recrutements et perturbant sa reprise. La reconquête des talents, à travers notamment la valorisation des métiers du tourisme, figure ainsi comme une priorité du Gouvernement pour soutenir l'activité des acteurs du secteur.

C'est pourquoi nous avons lancé en septembre 2022 une campagne nationale sur les métiers du tourisme. Pour amplifier l'effet de cette campagne, j'ai souhaité lancer la première édition de la Semaine des métiers du tourisme du 3 au 9 avril 2023. L'objectif est double : promouvoir les métiers du tourisme auprès des jeunes en âge de choisir leur orientation, et faciliter les recrutements en mettant en relation entreprises et demandeurs d'emploi. Plus largement, cette Semaine des métiers du tourisme a pour vocation de susciter l'intérêt du grand public sur les professions touristiques, et ce en valorisant la grande diversité des métiers qui composent le secteur et en mettant en avant les opportunités de carrière et de montée en compétences, rendues possibles grâce à une offre de formation qui s'est significativement structurée ces dernières années.

Au total, ce sont près de 1 300 évènements – journées portes ouvertes, job dating, webinaires, ateliers pratiques, etc. – qui sont organisés sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et d'Outre-mer. Service public de l'emploi, écoles, universités, entreprises, fédérations professionnelles, offices de tourisme...tous se sont mobilisés pour partager la passion qui les anime, celle de travailler pour un secteur qui valorise la France, la diversité de ses territoires et la richesse de son patrimoine naturel et culturel. Je serai ravie d'accueillir également des collégiens, lycéens et étudiants le vendredi 7 avril à Bercy afin de leur faire découvrir certains métiers et formations du tourisme, en présence d'écoles, d'entreprises et de fédérations du secteur.

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

LA SEMAINE DES MÉTIERS DU TOURISME

Pendant une semaine, allez à la rencontre des professionnels du tourisme, informez-vous sur les métiers et les entreprises qui recrutent, découvrez les filières et les formations du secteur...

Près de 1300 événements organisés partout en France

Sous l'impulsion d'Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, la Direction générale des Entreprises organise la première édition de la Semaine des métiers du tourisme, du lundi 3 au dimanche 9 avril 2023 afin de valoriser le secteur touristique et ses acteurs en proposant des événements d'immersion et de découverte des métiers : visites d'entreprises, journées portes ouvertes, forums de recrutement, visites pour des publics scolaires... Près de 1300 événements sont organisés dans toute la France dans le cadre de cette manifestation qui vise à mieux faire connaître les débouchés et renforcer l'attractivité de la filière auprès des jeunes et demandeurs d'emploi.

Les partenaires de la semaine des metiers du tourisme

La Semaine des métiers du tourisme est pilotée au niveau national par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique via la Direction générale des entreprises (DGE), en association avec les ministères du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion; de l'Éducation nationale et de la Jeunesse; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; et de l'Intérieur et des Outre-mer. Elle mobilise également de nombreux partenaires institutionnels et professionnels, tels que Atout France, ADN Tourisme, Régions de France, Pôle Emploi, ainsi que les principales organisations professionnelles du secteur (notamment, l'UMIH et le GNI).

POURQUOI PARTICIPER?

Mieux connaître le secteur touristique, dans toute sa chaine de valeur (hébergement et restauration, transports aériens et terrestres, agences de voyages et affiliés, spectacles et activités culturelles, activités sportives et récréatives...);

Sensibiliser et orienter les jeunes à la diversité des professions du tourisme ;

S'informer des possibilités d'évolution et de montées en compétences tout au long d'une carrière professionnelle dans le tourisme ;

Se mettre en relation avec les entreprises du tourisme si vous désirez intégrer ou évoluer dans les métiers du secteur.

Comment y participer?

Tous les événements labellisés et organisés dans le cadre de la Semaine des métiers du Tourisme sont référencés et géolocalisés sur une cartographie sur le site internet <u>Semaine Des Métiers Du Tourisme - monemploitourisme (semaine-tourisme.fr).</u>

Pour obtenir la labellisation, un événement doit remplir 4 conditions :

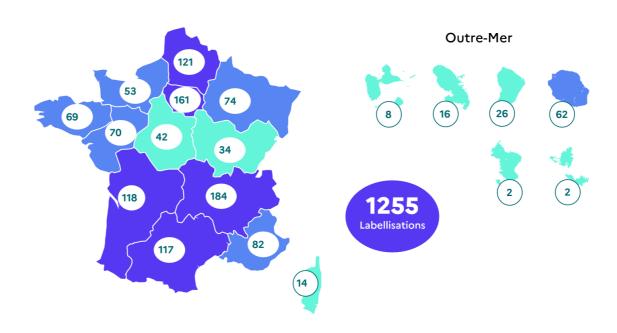
- il doit concerner le secteur touristique (hébergement et restauration, transports aériens et terrestres, agences de voyages et affiliés, spectacles et activités culturelles, activités sportives et récréatives...);
- il doit se dérouler en France (territoire métropolitain et d'Outre-mer) entre le 3 et le 9 avril 2023 (avec une latitude de plus ou moins 15 jours avant et après ces dates, soit entre le 20 mars et le 23 avril);
- il doit être ouvert au grand public, en particulier aux jeunes et/ou aux demandeurs d'emploi ;
- il doit être gratuit pour les participants.

Le public intéressé et notamment les jeunes et demandeurs d'emploi, peuvent rechercher un événement près de chez eux via la <u>cartographie en ligne</u> et se rapprocher directement des organisateurs pour y participer.

Afin de permettre aux professionnels d'accueillir du public pour leurs événements et aux visiteurs de bien préparer leurs visites, le site internet dédié à l'événement propose également des espaces dédiés aux <u>enseignants</u> et aux <u>entreprises</u> avec des conseils pour bien préparer les visites

Carte des événements labellisés

Près de 1300 événements partout en France



https://www.semaine-tourisme.fr/

Une Campagne nationale pour renforcer l'attractivité des métiers du tourisme

Les difficultés de recrutement latentes depuis quelques années, se sont accélérées à l'issue de la pandémie : à l'été 2021, 3 salariés sur 10 travaillaient dans des entreprises qui signalaient un manque de personnel et 1 salarié sur 10 dans des entreprises qui attribuaient cette situation au départ non anticipé de salariés placés en activité partielle¹. Face à ce constat, l'Etat a souhaité restaurer l'image du secteur et œuvrer pour l'attractivité de ses métiers.

Ainsi, sous l'impulsion de la ministre Olivia Grégoire et dans le cadre du plan Destination France, une campagne nationale a été lancée en septembre 2022. Construite en concertation avec les acteurs du tourisme, elle vise à renforcer l'attractivité de leurs métiers, notamment auprès des jeunes générations. L'objectif est de promouvoir les carrières du tourisme qui offrent de nombreuses perspectives de formation, de progression et de mobilité. La campagne met en avant la diversité et la particularité de ces métiers, qui souvent s'exercent dans des cadres exceptionnels et qui sont constitués de métiers d'excellence, innovants, à forte sociabilité et ouverts à tous.

La campagne s'étalera en plusieurs vagues jusqu'à fin 2023. Dotée de 9 M€, elle couvre tout le territoire Français, en métropole et dans les outre-mer, et s'appuie sur le site monemploitourisme.fr qui recense 45 000 offres d'emploi à ce jour, dans tous les domaines du tourisme. Ce site, piloté par l'Institut Français du Tourisme, et cofinancé par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et les branches professionnelles, est aujourd'hui un espace de référence proposant des milliers d'offres et de l'information utile pour faciliter l'accès à l'emploi dans le tourisme.

Pour faire connaître plus spécifiquement la Semaine des métiers du tourisme, une campagne de communication a lieu du 20 mars au 9 avril à l'échelle nationale. L'objectif est de faire connaître la semaine auprès du grand public et inciter les jeunes à participer aux événements en allant sur l'espace dédié sur le site https://www.semaine-tourisme.fr/. Cette campagne vise aussi à toucher les prescripteurs (parents et communauté éducative), par plusieurs biais :

- Diffusion d'un spot radio sur les grandes radios généralistes (Les radios indépendantes, France Inter, RTL, NRJ);
- Affichage digital: dans les gares, métros et centres commerciaux ainsi que dans les missions locales;
- Campagne de publicité sur les réseaux sociaux (meta, Snapchat);
- Diffusion d'une newsletter ciblant le personnel éducatif.

Vidéo: Le tourisme recrute | Découvrez tous les métiers du secteur - YouTube

-

¹ Dares <u>focus</u> n°52 28 septembre 2021

UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS

État des lieux du secteur

Depuis plus de 30 ans, la France est la première destination touristique mondiale. Chaque année, ce sont des dizaines de millions de touristes étrangers qui viennent découvrir la richesse de notre patrimoine et profiter d'un art de vivre et de recevoir mondialement réputés.

Le secteur touristique représente 8 % de la richesse nationale, grâce à des millions de femmes et d'hommes, passionnés de leurs métiers comme de leur pays, qui assurent chaque jour sa réputation d'excellence.

Fortement affecté par la crise sanitaire, le secteur touristique a bénéficié d'un soutien massif de l'Etat qui a débloqué 38 milliards d'euros dès le premier jour pour venir en aide aux professionnels du secteur. Après l'urgence est venu le temps de la concertation et de la réflexion pour construire un plan de reconquête touristique en adéquation avec les attentes des touristes, notamment en termes de transition écologique. Ainsi, le Gouvernement présentait en novembre 2021, le plan Destination France doté de 1,9 milliard d'euros déclinés jusqu'en 2024.

Les résilience des professionnels du secteur, le travail conjoint de l'Etat et des collectivités territoriales et locales ont permis une montée en gamme de l'offre touristique, et après quatre années d'activité ralentie, le tourisme tricolore a repris de belles couleurs. En témoignent les très bons résultats, partout en France, de la saison estivale 2022 comme ceux de la saison hivernale 2023.

PLAN DESTINATION FRANCE

5 axes de développement sur 10 ans

Reconquérir les talents en valorisant les métiers du secteur touristique et en structurant une filière d'excellence apte à répondre aux besoins en emplois et en compétences ;

Soutenir la montée en qualité de l'offre touristique en renforçant l'investissement dans la restauration et les hébergements, en simplifiant le cadre réglementaire de l'hôtellerie de plein-air et en soutenant financièrement les acteurs du tourisme d'affaires et de l'événementiel;

Valoriser et renforcer les atouts touristiques français, notamment en développant le tourisme de savoir-faire, filière d'avenir pour la France;

Répondre aux enjeux de transformation du secteur, en favorisant le tourisme durable, la réduction de l'empreinte écologique, l'investissement dans les infrastructures touristiques durables, ou encore, la transformation numérique;

Promouvoir la destination France et consolider ses parts de marché, en renforçant les actions de communication auprès des touristes et des investisseurs étrangers.

Chiffres clés²



1re

destination mondiale

90 millions de touristes étrangers

3^e destination

en termes de recettes internationales avec 57,9 milliards d'euros en 2022 (1,2 milliard de plus qu'en 2019)³ L'été 2022 a retrouvé son niveau d'avant-crise, les visiteurs étrangers ont dépensé 7 % de plus que durant l'été 2019⁴.



8 %

du PIB français

Plus de **2 millions** d'emplois directs et indirects

1,29 million de salariés

410 millions de nuitées en 2022

180 milliards d'euros

de consommation touristique

18,6 milliards d'euros

d'investissements touristique en 2022

La fréquentation de juin à août 2022 dans les hôtels et campings français dépasse de 3 % son niveau d'avant-crise.

La France dispose de très nombreux atouts touristiques



49

biens inscrits au patrimoine mondial par l'UNESCO



47

Grands Sites de France (dont 22 labellisés), qui accueillent près de 32 millions de visiteurs



2e

espace maritime au monde et 20 000 km de côtes incluant l'ensemble des départements et régions d'outre-mer pour la majorité insulaires



9

massifs montagneux et 1^{er} domaine skiable dans le monde avec 350 stations



11

parcs nationaux et **58** parcs naturels régionaux



plus de

8 000

musées, 6 000 festivals, et près de 45 000 monuments, parcs et jardins protégés au titre des monuments historiques



17

vignobles de renommée mondiale et 739 AOP/IGP/AOC pour la gastronomie française



19 000 km

d'itinéraires cyclables aménagés (eurovélos et véloroutes nationales) et plus de 6 000 lieux labellisés « accueil vélo »

² Les chiffres correspondent à 2019, année de référence

³ Note de Conjoncture Février 2023, Atout France

⁴ Été 2022 : une fréquentation touristique au-dessus de son niveau d'avant-crise - Insee Focus - 275

Des montagnes à la mer, en passant par les hauts lieux historiques : un secteur qui met en lumière les territoires

La richesse du patrimoine français réside dans la variété de ses paysages, les traces laissées par son Histoire et la diversité de ses cultures régionales. Consacrer sa carrière au tourisme, c'est s'engager pour un territoire, valoriser ses savoir-faire, sa nature, sa culture et ses habitants. L'État agit en faveur de l'attractivité des territoires et reconnaît les efforts réalisés à l'échelle locale pour offrir les plus belles expériences à tous les touristes. Il existe en effet plusieurs labels qui attestent du travail réalisé par les acteurs locaux.

- Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV): Créé en 2005, ce label d'État attribué pour une durée de 5 ans a été mis en place pour distinguer des entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire rares et d'exception, elles peuvent notamment bénéficier d'une majoration du Crédit d'Impôt Métier d'Art (CIMA). En savoir plus
- Qualité tourisme™: La marque Qualité Tourisme™ est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. Pour obtenir la marque, le prestataire doit suivre avec succès une démarche qualité conforme aux exigences du public. Les prestations sont régulièrement soumises à un contrôle inopiné et indépendant. Près de 5 500 établissements sont labellisés. En savoir plus
- **Destination pour tous (DPT):** Un territoire labellisé DPT répond aux attentes des personnes à besoins spécifiques: personnes en situation de handicap, mais au-delà toute situation de vie (familles avec jeunes enfants, femmes enceintes, seniors, personnes en surcharge pondérale, touristes étrangers ne maîtrisant pas la langue du pays ...). En savoir plus
- Tourisme & Handicap (T&H): Cette marque est attribuée aux professionnels du tourisme qui s'engagent dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous. Un moteur de recherche permet d'isoler les établissements répondants aux besoins des touristes selon leur handicap. En savoir plus
- Maître restaurateur : Créé en 2007, ce titre reconnaît l'excellence des meilleurs professionnels de la restauration traditionnelle, en valorisant leur compétence ainsi que leur engagement en faveur de la qualité. Il s'adresse aux entreprises de restauration indépendante. En savoir plus

Ces marques et labels sont gages d'augmentation de la fréquentation touristique et de la notoriété du territoire et in fine valorisent la destination France. Les acteurs (entreprises, organismes, associations) labellisés bénéficient d'une reconnaissance nationale et internationale.

Emplois & Formations

La filière a été particulièrement affectée par la crise sanitaire : entre 2020 et 2021, le secteur a vu disparaître 230 000 emplois. Bien qu'épargnées par les licenciements économiques grâce aux dispositifs d'aide, les entreprises du tourisme peinent à recruter. Les difficultés de recrutement ont bondi dans le secteur de l'hébergement-restauration malgré une reprise de l'activité exceptionnelle en 2022, les métiers de la filière souffrent d'un manque d'attractivité et les acteurs du secteur font état d'une pénurie de main-d'œuvre. La Semaine des métiers du tourisme s'inscrit dans la campagne de communication lancée par le Gouvernement en septembre 2022 dans le cadre du plan Destination France afin de valoriser les métiers et trouver des solutions pérennes à un problème devenu structurel.

Afin de conserver sa place de première destination mondiale, la France doit veiller à renforcer son offre et ses services touristiques. Cela passe par la mobilisation de ressources humaines et, par conséquent, la nécessité d'améliorer l'attractivité des métiers du tourisme, pour recruter de nouveaux talents. Il apparait dès lors important de travailler à une meilleure connaissance des métiers existants dans les secteurs, leurs formations, leurs débouchés et les évolutions qu'ils offrent.

Autant de compétences que de métiers

Avec 2 millions d'emplois directs et indirects dont plus de 300 000 emplois saisonniers, le tourisme est un incroyable vecteur de recrutement, de qualification, d'intégration et de promotion, qui se distingue, en premier lieu, par une grande diversité de ses métiers :

- les métiers de la restauration (cuisine et service en salle),
- les métiers de l'hôtellerie et de l'hébergement,
- les métiers du management,
- les métiers liés aux loisirs et à l'animation,
- les métiers de l'accueil,
- les métiers liés à l'organisation des voyages,
- les métiers liés à la promotion et au développement des territoires (offices du tourisme...).

Si 2/3 des emplois touristiques se concentrent dans l'hôtellerie et la restauration, il n'en reste pas moins un secteur d'opportunités dont les possibilités de métiers sont aussi variées qu'uniques : tourisme de savoir-faire, slow tourisme, écotourisme agritourisme, évènementiel, transport (de voyageurs), culture, sport, commerce ... les domaines dans lesquels s'épanouir sont nombreux.

<u>Une offre de formation</u> <u>diversifiée</u>

Cette diversité des métiers fait écho à la variété des profils et compétences des salariés du secteur. Le tourisme offre, en effet, des perspectives d'accueil et d'intégration professionnelle à tous les niveaux de qualifications : CAP, baccalauréats professionnels ou brevets professionnels, BTS, et certificats de qualification professionnelle (CQP) pour la majorité des métiers de l'hôtellerie ou de la restauration. L'offre de formation universitaire ou supérieure en matière de tourisme s'est aussi significativement développée au cours des dernières années, avec la création des licences professionnelles et des masters en tourisme. En outre, la Conférence des Formations d'Excellence au Tourisme (CFET) a été créée en 2015 dans le but, entre autres, de promouvoir les formations françaises du tourisme et de la gastronomie en France et à l'international. Cette pluralité des formations est ainsi particulièrement propice à la reconversion professionnelle.

CONQUERIR ET RECONQUERIR LES TALENTS

Les mesures du plan Destination France

Mesure n°1: Lancer une grande campagne nationale de communication et instituer une semaine des métiers du tourisme pour valoriser les métiers et carrières du secteur, notamment auprès des jeunes.

Mesure n°2: Déployer des guichets d'accueil et d'orientation des saisonniers dans les territoires touristiques.

Mesure n°3 : Créer un réseau d'excellence des écoles et formations du tourisme chargé de renforcer et de rendre attractives et visibles les formations du tourisme, permettant la création de 400 places d'étudiants entre 2022 et 2024.

Vers un tourisme durable et tourné vers l'avenir

La transition écologique du secteur

Plusieurs mesures sont prévues pour accompagner la transformation du secteur touristique vers un tourisme durable et le verdissement des infrastructures. Elles visent à élargir le périmètre géographique des actions, à accélérer la transition écologique des TPE-PME (restaurants et hébergements touristiques en zone rurale et péri-urbaine) et à soutenir l'émergence de nouvelles formes de tourisme (slow tourisme, agritourisme, écotourisme).

En vue d'aménager les sites naturels et investir dans des infrastructures touristiques durables, plusieurs mesures sont poursuivies telles que la création de sentiers de pays et de mouillages écologiques ou encore l'investissement dans le vélotourisme.

De plus, plusieurs mesures complémentaires viendront soutenir le développement du tourisme durable telles que l'accompagnement à l'adaptation des campings au changement climatique en zone littorale, la modernisation et le verdissement des classements des hébergements touristiques, la mise en place d'outils visant la réduction de l'empreinte écologique du secteur ou encore le verdissement des transports touristiques, des ports de plaisance et des bases nautiques.

REVISION DU CLASSEMENT COMMUNE TOURISTIQUE : FAIRE DE LA FRANCE LA PREMIERE DESTINATION DU TOURISME DURABLE

La Direction générale des Entreprises (DGE) a réuni fin 2022 un groupe de travail composé de représentants d'élus locaux, de parlementaires membres de l'ANETT et de services de l'Etat. L'un des objectifs était de verdir le classement afin de répondre à l'ambition du plan « Destination France » de faire de la France la première destination du tourisme durable d'ici à 2030.

En parallèle, une consultation publique était adressée à un public plus large : citoyens, entreprises et associations afin d'en savoir plus sur leurs critères de choix de destinations touristiques et leur vision du tourisme éco-responsable. Les élus avaient quant à eux la possibilité de partager les difficultés liées aux critères de classement actuels ainsi que leurs idées et bonnes pratiques en matière de verdissement des critères. Près de 500 contributions ont été reçues

Ces travaux ont abouti à un projet d'arrêté soumis à une nouvelle consultation publique. Il insère des critères « verts » liés au développement des mobilités douces et durables, à la sobriété énergétique, à la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, ou encore à la mise en valeur des circuits courts et de l'économie circulaire.

La transformation numérique du secteur

En vue d'appuyer la compétitivité des TPE et PME du tourisme, un programme de soutien à la numérisation et à l'innovation de ces entreprises a été prévu dans le plan Destination France.

• Les dispositifs France Num

Pour mieux intégrer les spécificités des TPE-PME du tourisme et pour étoffer l'offre de formation au numérique dédiée au secteur, le MOOC « Hôtellerie, restauration, loisirs, tourisme : vivons le digital ! » a été proposé gratuitement aux petites et moyennes entreprises désireuses d'accélérer leur numérisation. De plus, pour accompagner la transition numérique des TPE-PME du tourisme, 10 000 diagnostics de transformation numérique sont financés dans le cadre du plan. Le dispositif a été

lancé en septembre 2022 par le réseau des CCI et CMA en collaboration avec France Num, et il s'adresse en priorité aux TPE-PME intervenant dans les sous-secteurs de l'hébergement, de la restauration et des loisirs touristiques.

• Le plan Travel Tech pour renforcer la communauté

Un premier volet prévoit la création d'une communauté « French Tourism » (réunissant le réseau France Tourisme Lab, des start-ups, des grands groupes, les pouvoirs publics et des institutionnels,...) pour organiser un lien pérenne entre les acteurs, favoriser les partages de bonnes pratiques et connaissance des besoins/solutions/produits, traiter des enjeux réglementaires et des points bloquants. Pour animer cette communauté, un « tourism tour » sera organisé, consistant en un programme événementiel avec 15 dates prévues dans les régions de l'Hexagone et en Outre-mer.

Un deuxième volet prévoit la création de deux programmes pour aider au développement des startups et *scale-ups* du tourisme. L'un permettra de soutenir le développement sur le territoire national de start-ups jeunes pousses (en phase de construction de l'adéquation produit / marché). A cet effet, un appel à manifestation d'intérêt intitulé « 50 Territoires d'expérimentation » a été lancé par Atout France consistant en une expérimentation menée grâce à un partenariat entre des laboratoires d'incubation, des start-ups et des territoires, pour impulser des solutions innovantes.

L'autre programme permettra de soutenir une sélection de 15 à 20 pépites du tourisme dans leur projection à l'international, via la présence renforcée dans des salons du tourisme internationaux, l'accompagnement de délégations à l'international ou encore le développement de programme d'accélération à l'étranger.

Coupe du Monde de Rugby 2023 et JOP 2024 : France, une terre d'accueil

L'organisation des jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris, précédée par la Coupe du monde de rugby en 2023, marquera un moment unique pour la France, tout en offrant des opportunités de valorisation économique de différentes filières. Les acteurs du tourisme seront fortement mobilisés et l'Etat se tient à leur côté pour préfigurer, au plan économique, ces évènements.

À ce titre, la Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP) est rattachée au Premier ministre et accompagne la préparation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en coordonnant les actions des différents ministères. Le délégué interministériel œuvre notamment au sein du ministère de l'Economie, des Finances et la Souveraineté industrielle et numérique en lien avec le GIE France Sport Expertise, l'ambassadeur du sport, la DIGES/DIJOP, le COJO, la French Sport Touch et le ministère des sports. Plusieurs missions ont été confiées à la Direction générale des Entreprises:

- Maximiser les retombées économiques des JOP24 dans le secteur touristique, en optimisant la qualité de l'expérience des touristes, mais aussi en termes d'activités économiques générées par les entreprises françaises lors de la préparation, la livraison et l'organisation des jeux;
- Poursuivre la structuration de la filière économique du sport, la développer et promouvoir son expertise et son savoir-faire en France et à l'international, en interaction avec le ministère des sports;
- Contribuer à la structuration d'un écosystème numérique innovant avec le service de l'économie numérique et le sport data hub porté par l'agence national du sport ;
- Proposer les moyens de renforcer la compétitivité des entreprises françaises sur le marché des équipements sportifs ou d'organisation d'événements sportifs et les domaines d'excellence démontrés pendant les JOP24 (BTP durable, événementiels...);
- Améliorer et mobiliser les outils de mesure et de valorisation de l'impact du projet olympique et paralympique pour l'économie et les entreprises françaises.

LE 7 AVRIL : RENDEZ-VOUS A BERCY

Expérience immersive, atelier avec un invité de marque, session de recrutement... venez découvrir les métiers du tourisme dans un cadre inédit!

Invitation

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

vous convie à l'évènement :

Découverte des métiers et formations du tourisme à Bercy le vendredi 7 avril 2023

de 9h à 16h

au ministère de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique

139 rue de Bercy - 75012 PARIS

Programme

11h00 – 12h15 Espace conférence « Tourisme & sport dans la perspective des Jeux Olympiques » Des pitchs permettront de découvrir comment les événements sportifs permettent de valoriser les différents territoires. Un focus sera également fait sur la découverte des métiers du tourisme sportif.

9h00 - 16h00 Espace « Découverte des formations »

Un espace dédié à la présentation de diverses formations « tourisme » pré et post bac (CAP, BTS, Licence, Master, formations non académiques...).

9h00 - 16h00 Espace « Immersion dans les métiers du tourisme »

Espace dédié à la présentation des métiers du tourisme à travers des mises en situations pratiques (métiers de l'événementiel, services de la table, accueil, guide, pilote, moniteur de ski, métiers de l'aéroportuaire...), avec la présence inédite du chef Thierry Marx.

9h00 – 16h00 Espace recrutement 9h00 – 16h00 Exposition photos

Lien d'inscription

Accréditations presse obligatoires auprès du bureau de presse de la Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr

Contacts Presse

Direction générale des Entreprises presse.dge@finances.gouv.fr - 01 44 97 04 49